

OBJECTIF MARS

Des élus en soutien
aux candidats Verts

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES La campagne d'Europe Écologie Les Verts, qui présente 13 candidats en Béarn, est bel et bien lancée. Lundi 7 mars, à 20 h 30, une réunion publique sera organisée à Jurançon, à la Maison pour tous, en présence de Guilhem Latrubesse, conseiller régional et secrétaire du Parti occitan (allié d'Europe Écologie). Il sera entouré des candidats béarnais, mais aussi accompagné de David Grosclaude, conseiller régional d'Aquitaine, lui aussi membre du Parti occitan. Par ailleurs, la députée européenne Catherine Grèze est également annoncée pour le 15 mars prochain.

Les « padawans »
de Forces 64

CONCERT Ils se surnomment eux-mêmes les « padawans de la Force 64 », en référence aux apprentis Jedi de « La Guerre des étoiles ». Dans le cadre de la campagne, et avec le soutien des Jeunes démocrates du 64, ces jeunes militants de Forces 64 organiseront un concert gratuit à la base de loisirs de Baudreix, à 20 h 30 samedi, avec le groupe de ska-punk basco-béarnais « Southside ». Le concert sera précédé d'un « apéro-débat » citoyen sur le thème « Jeunesse et politique ». Où les jeunes « padawans » de Jean-Jacques Lasserre ne manqueront pas d'exposer ses propositions pour la jeunesse.

La petite phrase
du jour

CANTON DE PAU-NORD Elle revient à Laurence Despau, candidate Forces 64 sur Pau-Nord et décidément prompte aux communiqués, qui déclare, suite aux huit propositions détaillées par le PS (« Sud Ouest » d'hier) : « Ils ne sont pas très inspirés, les socialistes qui, à moins de trois semaines du premier tour, n'ont réussi à bâtir qu'un programme de 3 millions d'euros sur les 800 que gère le Conseil général ! »

Messier : la CGT ne lâche pas le délégué

ARUDY Le syndicat est toujours opposé aux sanctions menaçant un délégué du personnel

A l'initiative de la CGT, une trentaine de salariés d'entreprises béarnaises (Messier, PCC, Messier-Dowty, Toyal, Santelec, Turbomeca) se sont rassemblés hier, en milieu de journée, pendant une demi-heure, devant l'entrée de la fonderie Messier, à Arudy.

Cette initiative n'a été accompagnée d'aucun appel à la grève. « Car nous tenons à montrer que nous tenons à la fonderie et que nous ferons tout pour la préserver », explique le syndicat.

Celui-ci souhaitait néanmoins faire un point sur la situation de l'entreprise, ainsi que sur les accords qui y ont été trouvés, du moins partiellement, depuis la rencontre organisée voici une dizaine de jours entre les salariés et la direction dans les locaux de la Direction du travail, à Pau.

Terrains d'entente

Selon la CGT, un accord a été trouvé sur plusieurs points. Qu'il s'agisse des heures supplémentaires, soumises au principe du volontariat, ou encore de la modulation du comptage des heures de travail. Un terrain d'entente devant notamment être trouvé pour permettre aux salariés ayant un compte « négatif » de pratiquer un rattrapage sur une période de trois mois.

En matière de congés payés, la possibilité serait laissée aux salariés de poser une semaine à une date de leur choix. De plus, alors qu'une hausse des salaires de 60 euros était demandée pour le personnel, les salariés ont accepté la proposition de la direction de leur verser une prime de 40 euros.



Des salariés de plusieurs entreprises de la région se sont rassemblés hier devant la fonderie.

PHOTO J.-J.N.

Prime intégrée au salaire de fin d'année, si les objectifs que l'entreprise s'est fixés étaient atteints.

« Nous en faisons un casus belli et nous irons jusqu'au bout »

Quant à la négociation annuelle obligatoire, elle débutera le 4 mars (et non un mois plus tard) par le dépôt d'un cahier de revendications. Une première réunion avec la direction étant prévue le 11 mars.

Opposés aux sanctions

La seule pierre d'achoppement – mais pour le syndicat, elle est de taille – réside dans les menaces de sanctions qui pèsent toujours sur les épaules d'un délégué du personnel, accusé « d'avoir utilisé de l'air comprimé de l'entreprise pour actionner un klaxon pendant

un débrayage ». Une éventualité à laquelle la CGT s'oppose farouchement. Tout en affirmant que les rumeurs selon lesquelles des cadres de la fonderie démissionneraient si aucune sanction n'était prise contre le délégué en question ne reposent sur aucune réalité.

« Nous faisons de ce point un cas de casus belli. Et nous irons jusqu'au bout pour nous opposer aux sanctions », a annoncé hier Michel Larquier, secrétaire général de l'union départementale CGT prêt à faire remonter le problème « jusqu'au ministre ».

Au tribunal, vendredi

Cette position devrait être rappelée lors de la rencontre qui sera organisée vendredi à Pau entre les salariés et la direction à la demande du juge du tribunal de commerce.

La fonderie étant en période de sauvegarde jusqu'à la fin mars, ce-

lui-ci souhaite en effet faire le point sur la situation de l'entreprise après les événements qu'elle a connus récemment.

À cette occasion, la CGT appuie les modifications de fonctionnement de l'entreprise d'Arudy suggérées par le cabinet d'expertise Secafi. Selon elle, cette nouvelle organisation du travail, dont plusieurs points sont contestés par la direction, devrait permettre à la fonderie Messier de sortir du plan de sauvegarde.

Le syndicat déplore par ailleurs la lourdeur du climat social régnant au sein de l'entreprise et il s'interroge sur les demandes formulées par des agents de maîtrise de revenir à leur métier de base.

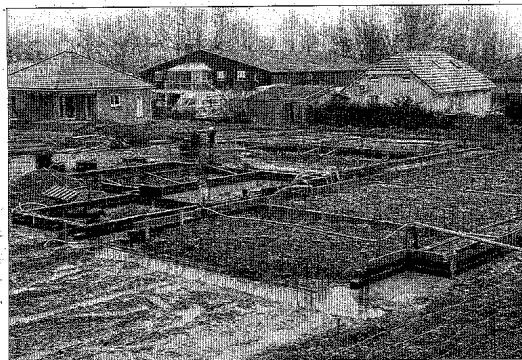
Contacté hier, Gérard Russo, président de Ventana Aerospace et principal actionnaire de la fonderie, s'est refusé à toute déclaration. J.-J.N.

De futures HLM prévues pour les personnes âgées

LAROIN Le concept nouveau de mixité générationnelle est porté par l'Office 64 de l'habitat

C'est un projet inédit dans les Pyrénées-Atlantiques qui est en train de sortir de terre à Laroin, sur les hauteurs de Pau. Si aujourd'hui on n'en est qu'aux fondations, d'ici deux ans, la résidence Guilhembaqué sera sortie de terre.

Son nom ne vient pas de nulle part, mais du patronyme d'une résidente de Laroin qui a cédé son terrain à la commune, à condition qu'un projet y soit réalisé pour les personnes âgées. Après réflexion, le maire et conseiller général sortant, Bernard Soudar, a approché l'Office 64 de l'habitat, organisme de HLM qui dépend du Conseil général, pour réfléchir au projet. Ains est né ce concept de rési-



Le chantier où sera bientôt érigée une résidence à loyers modérés pour personnes âgées et familles. PHOTO LUKE LAISSAC

dence mixte, destinée aux personnes âgées, mais aussi aux familles. D'ici la fin de 2012, ce sont des T2 qui seront proposés à des retraités indépendants, mais qui souhai-

tent se retrouver parfois entre eux. Une salle attenante de convivialité sera mise à leur disposition, dans laquelle ils pourront prendre en commun leurs repas livrés par le

CCAS ou se retrouver pour des activités ludiques par exemple.

Et cela avec des loyers modérés puisque, selon l'Office 64, ils s'échelonneront de 297 euros pour un T2 à 392 euros pour un T3, réservés aux couples de retraités.

« Ils paieront sans doute moins avec les aides aux logements. Ce sera toujours moins cher qu'une maison de retraite », note Bernard Soudar, même si l'offre de services, médicalisés par exemple, ne sera pas à la hauteur d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). « Les employés du CCAS seront là pour assurer l'animation de la salle commune », explique cependant l' élu.

À Saint-Pée-sur-Nivelle

Du côté de l'Office 64, qui construit à la fois des maisons de retraite et des HLM, on veut croire au concept. « Il y a effectivement un cré-

neau intermédiaire entre le logement social et les maisons de retraite », remarque le directeur général Jean-Philippe Etcheverria.

Et, déjà, plusieurs élus semblent séduits par la formule. On annonce d'ailleurs la construction d'une résidence du même genre à Saint-Pée-sur-Nivelle.

Mais outre ce soin pris pour des logements réservés à des personnes âgées (les douches et sanitaires seront par exemple adaptés), l'Office 64 a voulu « mixer » les occupants de la résidence, « afin de ne pas faire non plus un ghetto ». Ainsi si, parmi les 21 logements prévus à Laroin, les 13 du rez-de-chaussée seront destinés à des retraités, les appartements à l'étage seront en revanche réservés à de jeunes couples ou à des familles à revenus modestes.

En attendant, les travaux se poursuivent pour ce projet qui coûtera au total 2,2 millions d'euros.